

Membres en exercice : 29

Membres présents : 27

Membres votants : 29

Le 23 mai 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GURVAN KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 17 mai 2023. Publication de la convocation le : 17 mai 2023

Etaient présents :

M. GURVAN KERLOC'H, M. GEORGES CASTEL, Mme JOËLLE MOALIC-VERECCHIA, M. ÉRIC BOSSER, Mme VÉRONIQUE MADEC, M. MICHEL COLLOREC, Mme ARMELLE BRARD, M. MICHEL VAN PRAET, Mme SIMONE JOURAND, M. MICHEL ANSQUER, M. THIERRY MARTIN, Mme MARIE-FRANCE CAUSEUR, Mme MONIQUE KERAVEC, M. DIDIER LOAS, M. ÉRIC KERDRANVAT, Mme MARTINE LOURGOUILLOUX, Mme SANDRINE URVOIS, M. TONY VORMS, M. JEAN-FRANÇOIS MARZIN, M. DIDIER GUILLON, Mme CORINNE BRIANT, M. PHILIPPE LAPORTE, Mme MARTINE SCUILLER, M. JEAN-JACQUES COLIN, M. PIERRE-MARIE BOSSER, M. DANIEL QUEMENER, Mme DENISE TAVERNIER

Etaient absents :

Mme AGNÈS CALLOU a donné procuration à Mme CORINNE BRIANT
Mme MICHÈLE LACOUR a donné procuration à Mme SIMONE JOURAND

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. DIDIER LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : **30 MAI 2023**

Délibération n° 2023-065 : Numérotation village de Kerboul

Rapporteur : Véronique MADEC

Le propriétaire de la parcelle cadastrée 052XA0006 et 052XA0077 ne dispose pas de numéro. Il a rénové une ruine suite à un permis obtenu en 2015.

Le reste du village a été numéroté via la délibération n°156-18 du 11 décembre 2018. Il est donc proposé le n°2 bis.

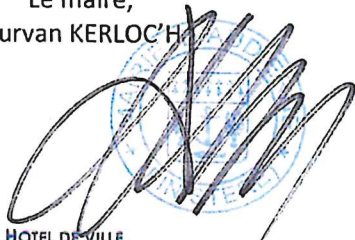
Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- autoriser la numérotation de la parcelle 2 bis village de Kerboul ;
- de procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
GURVAN KERLOC'H



HOTEL DE VILLE

12, QUAI JEAN JAURES - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.audierne@audierne.bzh
TEL : 02 98 70 08 47

www.audierne.fr

Le Secrétaire de séance,
DIDIER LOAS



MAIRIE ANNEXE

3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.esquibien@audierne.bzh
TEL : 02 98 70 02 76

Envoyé en préfecture le 30/05/2023
Reçu en préfecture le 30/05/2023
Affiché le **30 MAI 2023**
ID : 029-200054724-20230523-DE2023_065-DE

Département : FINISTÈRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des modes foncier suivants : SDIF Armina de Quimper Régie Topographique et Gestion Cadastrale 3 Boulevard du Finistère 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel. 02 99 10 33 50 - fax pige@finistere-quimper.gdfp.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Section : XA Folio : 052 XA 01	EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'extrait : 1/1000		cadastre.gouv.fr
Date d'extrait : 04-05-2023 (Muséum National de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93/CGRS X:2023 Direction Générale des Finances Publiques		

